



Bulletin n° 26 – Décembre 2018

*Sommaire*

- 2  
Isabelle revient du Congo Brazzaville  
Projet de salle de Thérapie en Rép. Dominicaine
- 3  
Une association de solidarité à Madagascar  
Le plan de formation des Enseignants
- 4  
Des actions pour Horizons Nouveaux

***A noter sur vos agendas***

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

***Samedi 27 Avril 2019***  
***de 14h30 à 16h30***  
***Au 9 rue du Roc à la Roche sur Yon***



*Edito*

*Belle année 2019*

Nous ne commençons jamais une nouvelle année sans nous tourner vers nos proches pour leur présenter nos vœux de santé et de bonheur. Il ne s'agit pas d'une simple tradition, transmise d'un siècle à l'autre à laquelle on se soumet bon gré mal gré. Cette coutume nous rappelle que nos individualités ne peuvent se passer de leur dimension sociale. Personne ne vit sur une île déserte ! Nous expérimentons la richesse que représente la présence des autres dans l'épanouissement de notre propre vie personnelle. En somme, présenter nos vœux est le signe que nous prenons au sérieux les liens qui nous rattachent aux autres. Cette dynamique d'ouverture aux autres nous permet d'élargir le cercle de nos relations jusqu'aux frontières de l'humanité.

Une année nouvelle s'ouvre devant nous, avec les traditionnelles bonnes résolutions de début d'année, avec quelques inquiétudes aussi peut-être ... Que ce début d'année nous soit plein d'espérance : de la grâce de voir ce qui naît et non pas ce qui meurt, le verre à moitié plein plutôt que le verre à moitié vide. Et cela dans tout ce que nous entreprenons, pour nous mêmes et pour notre famille, dans nos engagements divers dans notre ville ou notre village...

Pour 2019, je vous adresse au nom du Conseil d'administration d'Horizons Nouveaux nos meilleurs vœux à chacun et à chacune d'entre vous et à vos familles.

Pour certains l'année 2018 a été jalonnée d'épreuves ; nous leur souhaitons de retrouver en 2019 une bonne santé et l'apaisement de leurs souffrances. A tous nous formulons le vœu que vous puissiez réaliser vos projets les plus chers.

Nous vous remercions pour votre soutien financier, déjà versé ou à venir, qui permet à notre association de poursuivre sa mission auprès des communautés présentes au Congo Brazzaville, en République Dominicaine et à Madagascar autour de projets liés à l'éducation et la santé.

**« Il est tant de beauté dans tout ce qui commence »**  
*(Rainer Maria Rilke, écrivain autrichien)*

Bonne année 2019

Hubert Gréau

## Isabelle revient du Congo Brazzaville

Pour la 4<sup>ème</sup> fois, j'ai séjourné à Brazzaville du 5 novembre au 5 décembre 2018. A l'école Angélique Massé de Makélékélé, j'ai pu partager mon savoir-faire d'enseignante (retraîtée) avec les maîtresses de CE1 et CE2 et les maîtres de CM2. J'ai aussi constitué des groupes de soutien « lecture » que j'ai accompagnés durant ces 4 semaines. J'ai donné des cours de français aux aspirantes. Une petite goutte d'eau... mais qui engendrera peut-être une étincelle !



Quant au pays, c'est toujours compliqué. L'évolution positive que l'on espérait tarde à arriver. Il y a même régression dans certains domaines.



Depuis 2017, la ville bénéficie de **la route de la Corniche**, qui permet d'éviter les nombreux embouteillages. C'est une 2X2 voies et elle possède un magnifique pont qui surplombe les zones humides (pont du 15 août 1960, date de l'indépendance du Congo). Cette route longe le fleuve Congo et nous laisse admirer la vue sur Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC, ancien Zaïre, colonie belge)

Le fleuve Congo sépare les deux capitales de 4 km.

Malgré tout, la relation humaine y reste un point fort. On s'y sent bien accueilli.



« Les congolais ont dans leur cœur la richesse qu'ils n'ont pas dehors »

### Projet de **SALLE DE THERAPIE en Rép. Dominicaine**



L'objectif de la salle de Thérapie est de donner une aide à 45 enfants les plus pauvres des écoles "Olegario Tenares" et "Notre Dame de Carmen" de Castillo. Ces enfants de 8 à 14 ans ont des difficultés dans leurs apprentissages (dyscalculie, dyslexie, dysgraphie, déficit d'attention avec ou sans l'hyperactivité).

Face à cette réalité les Sœurs des Cœurs Sacrés Coeurs offrent un espace de la maison de la communauté religieuse mais c'est une solution provisoire car les locaux ne sont pas adaptés.

**Le projet étant de construire ou d'acheter une maison pouvant offrir à ces enfants et leurs tuteurs, un espace qui leur permette de travailler dans de bonnes conditions.**

L'encadrement est assuré par une coordinatrice (Enseignante), une sous-coordinatrice (Psychologue) et un corps de volontaires (Etudiantes en psychologie, Religieuses, associées à la Congrégation.

## Association de solidarité créée par une famille à Madagascar

A Madagascar quand il y a un décès en famille on fait des dépenses. On doit tuer un ou deux bœufs et prévoir beaucoup de riz pour manger. Cela pour servir des repas pendant que le corps est présent au milieu de la famille.

*“Voilà qu’une famille de 8 enfants dont les parents vieillissent se voit obliger de créer quelque chose pour se préparer à l’éventuel départ des parents. Depuis 2004 les 8 enfants ont mis en place des cotisations annuelles de 8 ou 9 €. Durant 5 ans ils ont fait fructifier l’argent récolté : ils achètent du riz pendant la période de récolte et le revendent quand le prix est plus élevé puis ils ont ouvert un compte épargne pour subvenir aux dépenses au moment des maladies et du décès de leurs parents. Au bout de 4 ans le papa est mort et les enfants ont pu avoir ce dont ils avaient besoin pour la sépulture. Deux ans après la maman aussi est partie chez le Seigneur. Ils n’ont pas eu de problème. Ils ont même construit un tombeau pour rassembler leurs parents.”*



Cela fait maintenant 8 ans que les parents sont décédés. Les frères et sœurs continuent à verser leur cotisation et travaillent en commun la rizière de leurs parents et ils se sont posés les questions suivantes :

- Continue-t-on la cotisation et le travail en commun ?
- Pourquoi ? Pour qui ?

Voilà que l'idée de création d'une Mutuelle de santé familiale est venue.

Chaque année les frères et sœurs, leurs enfants majeurs qui ne sont plus à l'école paient une somme de 5 € et continuent de travailler la rizière en commun.

### Ils ont écrit un petit statut :

- Quand un membre est malade, hospitalisé il faudra le soutenir, payer son traitement, son hospitalisation c'est à partir de 200 000 ariary = 53 € et si la maladie persiste la caisse lui donne encore 200 000 ariary et s'il y a opération la caisse la prend en charge.
- Quand un membre se marie, il faut l'aider à acheter ce dont il a besoin pour son foyer. A Madagascar dans l'ethnie de cette famille la femme fournit tout ce qui est de la maison : lit, couverts... selon le moyen de la famille et l'homme une dot à ses beaux-parents : 1 ou 2 ou 3 zébus ou une somme importante d'argent selon aussi ses moyens et celui de sa famille.
- Quand un membre meurt on verse : 600 000 ariary. C'est pour aider à acheter un zébu.

- Les parents des conjoints ne font pas partie de l'association ; ils ne cotisent pas mais s'ils meurent la caisse verse la même somme pour le décès.
- Quand arrive l'anniversaire de mariage (25 ans, 50 ans ...) on fête aussi et on donne 300 000 ariary.

**NB. Beaucoup de malgaches ne comprennent pas le sens de la solidarité-mutuelle. Donc il est écrit sur le statut qu'une personne peut cotiser pendant 5, 10 ans. Si elle n'est pas malade, ne se marie pas... elle ne reçoit rien. Tout le monde semble avoir bien compris et est heureux de commencer quelque chose d'important et de nouveau. L'association a été créée en juillet 2018. On espère qu'elle va tenir.**



Sr M. Louise

## Echos de la formation 2018 Pour les Enseignants

Bonjour

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit. Il y avait les formations de français, le Conseil National de l'Enseignement Catholique, les JMJ MADA-IX à Mahajanga, le décès de notre évêque, puis la rentrée scolaire. L'accès à l'internet dans notre localité a été très difficile depuis plus de trois mois et le rétablissement du réseau a été effectué en ce début du mois de décembre.

Comme l'année dernière, la formation des enseignants du primaire des écoles de brousse est un succès: cette année nous avons décidé de former les directeurs et directrices d'école pour mieux asseoir leur autorité pédagogique vis à vis de leurs personnels. Ils en sont très satisfaits et souhaitent multiplier de telles rencontres pédagogiques qui leur permettent de faire des échanges plus élargis. Malheureusement, on n'a pas eu de photos de cette formation car j'étais à Antsiranana (Diego-Suarez) durant la formation et n'ai pu qu'assister à sa clôture. Les pièces de dépenses correspondantes vous seront transmises prochainement. Merci à vous tous les membres de la DDEC de Vendée et son Directeur, d'Horizons Nouveaux, de l'AVRELCA, et à chacun de leurs Présidents respectifs.

Je termine ce message en vous souhaitant à toutes et à tous une belle préparation à Noël.

Thomas Gérard RANAIVOSON  
DIDEC de Mahajanga

### LE PETIT RUISSEAU N°9

#### BILAN

Notre réseau a collecté le 29 août dernier 1,360 tonne de papier pour Horizons Nouveaux ce qui correspond à 97 € (71 € la tonne) ; c'est beaucoup mieux que la dernière fois et cela malgré la défection de plusieurs personnes qui pour des raisons de proximité ont donné leur papier à la Louisiane.

#### PORTRAIT

Il s'appelle PIERRE (1) et va allègrement vers ses 91 ans ; il n'a jamais manqué une collecte depuis avril 2017 ; Il arrive chargé de ses « Ouest France » et de ses « canard enchaîné ». Pierre est issu du milieu rural et comme beaucoup de vendéens de sa génération il a surtout connu la condition ouvrière d'abord comme chef tronçonneur puis employé à la laiterie de Nesmy puis à celle de Belleville-sur-Vie.

« Quand j'ai pris ma retraite en janvier 1988 mon copain Gérard DOUSSEAU m'a invité à prendre du service à Emmaüs ; j'ai accepté tout de suite d'abord au tri des vêtements et des cartons tout en acceptant d'être au Conseil d'Administration, » puis Pierre a fait de nombreuses permanences le samedi après-midi au magasin de la Roche, enfin il a donné de son temps à « SOS Familles Emmaüs » qui dépanne des familles dans le besoin en leur octroyant des prêts sans intérêts. C'est dans ce cadre que nous nous sommes connus et appréciés.



Pierre fait partie de ces « gens de peu » dont l'écrivain Pierre SANSOT parle avec admiration dans un de ses livres. On peut définir les « gens de peu » comme étant des personnes issues du milieu populaire qui ont deux grandes qualités : la modestie et la fierté de ce qu'ils font pour les autres.

Il n'empêche que si ces gens-là n'étaient pas sur le terrain, il y a longtemps que des associations comme la Banque Alimentaire, le Secours Populaire ou Catholique se seraient écroulés comme des châteaux de sable, et cela au détriment des plus petits dans une société où les plus riches deviennent trop souvent arrogants.

Jean Michel B

(1) 2e prénom

[www.horizonsnouveaux85.jimdo.com](http://www.horizonsnouveaux85.jimdo.com)

### LE REPAS MALGACHE du 8 décembre

Comme chaque année depuis 2010, l'association « Horizons Nouveaux » a organisé son repas malgache, toujours aussi convivial, dans la salle Magaud de Dompierre sur Yon, salle polyvalente bien adaptée, avec sa scène et ses grands espaces. Ce temps festif permet de soutenir financièrement une petite partie de ses nombreuses actions de solidarité. Cette année, le bénéfice sera versé à l'école malgache de Maevatanana.



Les 225 convives ont pu apprécier l'excellent repas préparé par Jacqueline et Charles nos fidèles cuisiniers. La tombola a eu son succès habituel avec plus de deux cents lots distribués.

Sur scène, Soeur Marie-Louise et son équipe ont su nous faire voyager sur cette belle île de Madagascar par leurs chants et leurs danses.



Le public a aussi été très attentif aux témoignages de Sr M.Louise (Madagascar), Sr M.Paule (République Dominicaine) et Sr Odile (Congo Brazzaville) qui ont fait le point sur les projets en cours de réalisation ou à venir dans ces trois pays aidés par Horizons Nouveaux.



Cette journée fut une belle réussite grâce à tous : convives, cuisiniers, équipe d'animation, conseil d'administration et toutes celles et ceux qui ont contribué à l'installation de la salle, au service, à la vaisselle et au rangement.

**Merci à tous ceux qui ont renouvelé leur cotisation de 10 € ou qui sont nouveaux adhérents. Pour les autres, il n'est jamais trop tard ...**

**Merci à tous les donateurs. Un don à l'association donne droit à une réduction d'impôts de 66 %.**

